

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Modificatif n° 1 . 3eme série . Titre XXI-b, Emploi, Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'artillerie antiaérienne légère équipé du matériel de 40 Bofors tracté. (ART. 406)

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle et Cie, 1957

Description matérielle : 1 vol. (11 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi. Modificatif n° 1.]

[Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'Artillerie antiaérienne légère équipé du matériel de 40 Bofors tracté. (ART. 406). Modificatif n° 1.]